

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 juillet 2009

DÉROGATIONS AU REPOS DOMINICAL - (n° 1782)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 348

présenté par
M. Ollier, M. Fasquelle, M. Léonard, M. Poignant et M. Reynès

à l'amendement n° 324 de M. Vercamer

à l'ARTICLE 2

À l'alinéa 4, substituer au mot :

« affluence »,

le mot :

« intérêt ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement se justifie par son texte même.